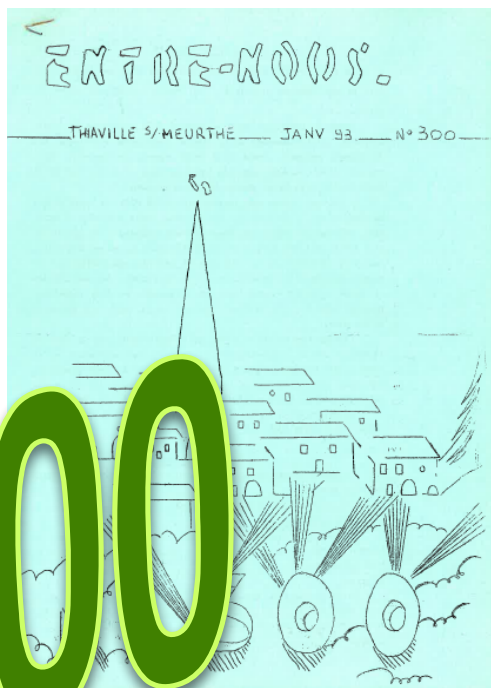
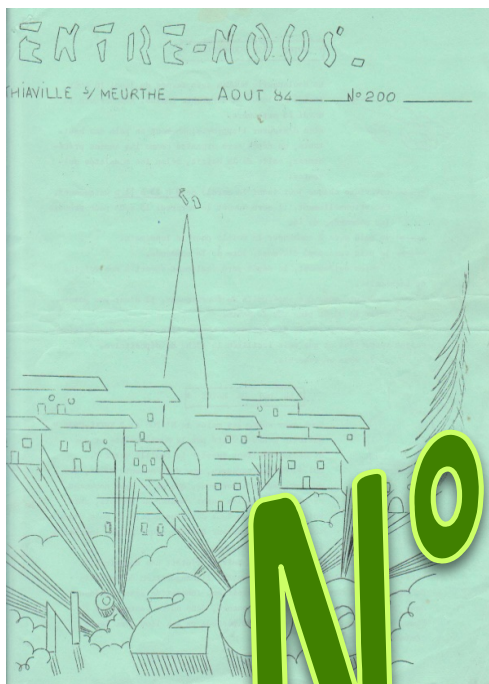
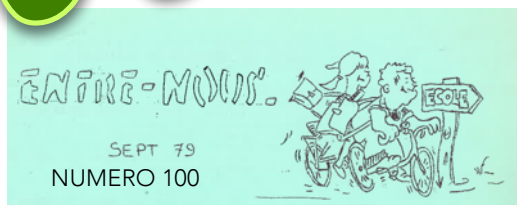


Le Thiavillois

Bulletin communal d'informations de THIAVILLE SUR MEURTHE



N° 500



L'équipe de thiaville aux jeux intervillages 2015 à Flin

Sommaire

Jubilé	2
Informations municipales	3
Echo du conseil du 24 juillet 2015	5
Manifestations passées	7
Des nouvelles de l'école	9
Manifestations futures	10
Infos Associations	10
Dates à retenir et infos diverses	12
Etat civil	14
Recette de saison	15
Le thiavillois vous informe	15
Infos pratiques	16

Jubilé

Cinq cents numéros et cinquante ans d'existence pour le bulletin d'informations municipales. Cela mérite respect et considération.

Le premier numéro intitulé « Entre Nous » est daté du 5 novembre 1965. Il faisait une page recto, sur papier vert et énonçait diverses informations pratiques. À titre d'illustration, la première était l'annonce d'une conférence « de Rouen à Saïgon » devant avoir lieu au Foyer Rural et la deuxième, particulièrement agréable la tournée du percepteur. Ça commençait fort. Sa couleur verte lui vaudra l'appellation « feuille verte » par les habitants et durera jusqu'à ces dernières années où le papier blanc va peu à peu remplacer le vert. Entre temps, du papier jaune était apparu pour des articles d'histoire locale qui ont depuis disparu. Dommage. Par la suite aucune autre couleur n'a été essayée. Ça aurait pu être psychédélique, genre Actuel de ces années folles.

Le numéro 100 de septembre 1979 est à peine plus étoffé. À côté des infos pratiques, les décisions du conseil municipal sont présentées. Le bulletin a encore la timidité d'une jouvencelle de 14 ans.

Dans le numéro 200 d'août 1984 apparaît la charte du bulletin communal, véritable épine dorsale soutenant la pensée de toute équipe municipale ouverte à tous ses administrés sans exception. Le but est « *informer et rendre service en refusant polémiques et querelles considérant qu'Entre Nous est un trait d'union et non division.* ». Dans l'ensemble cette charte honorable fut toujours respectée sauf au cours d'une période récente qu'il vaut mieux ignorer.

Le numéro 300 de janvier 1993 était copieux avec l'exposé d'un problème qui agite toujours les esprits, le stationnement des poids lourds dans le village. Le conseil municipal en avait débattu. Le maire de l'époque s'était fendu d'une analyse de la situation pleine de sagesse et de modération, mais ferme, d'une page et demie, qui pourrait être reprise dans sa totalité aujourd'hui.

Le numéro 400 de mai 2001 bénéficiait d'une présentation aérée, avec une marge agrémentée de petits dessins illustrant le texte en vis à vis. Une rubrique d'histoires drôles intitulée «Clin d'oeil» était apparue et durera plusieurs années.

Et nous voici au numéro 500 du bulletin municipal Entre Nous devenu entre temps le Nouvel Entre Nous, puis le Thiavillois. Les photos couleurs ont fait leur entrée, l'utilisation d'un logiciel d'édition et de mise en page est désormais la règle. Mais il faut toujours l'écrire et l'imprimer. Contrairement à ce que pensait le rédacteur des éditoriaux des numéros 200 et 300, l'informatique n'a pas supprimé le papier des boites aux lettres.

Pourtant en 50 ans et 500 numéros, l'évolution formelle est évidente et était inévitable, compte-tenu du développement des technologies. Souvenez-vous un peu. En 1965, les calculettes électroniques de poche n'existaient pas. Il a fallu attendre 1971 pour trouver les premières calculettes 4 opérations sur le marché français. Et en 1969, Apollo 11 a amené les premiers hommes sur la lune avec l'assistance d'un ordinateur ayant la puissance de calcul d'une calculette graphique actuelle.

Donc, pas étonnant qu'il y ait eu évolution, même au niveau d'un bulletin municipal. Mais des constantes sont toujours là : la relation du déroulement des conseils municipaux, les naissances, mariages et décès, les activités associatives, les infos pratiques, le percepteur ne vient plus, mais il faut toujours payer des impôts et taxes. Au cours du temps les mêmes problèmes ont fait et font l'objet de discussions et délibérations : la voirie, l'eau potable, les déchets, la forêt, l'assainissement, les demandes de subvention, l'école, les travaux et l'argent éternel nerf de la guerre et de la vie d'une commune.

Tout change et rien ne change. La modeste page recto du numéro 1 de 1965 se terminait par un rappel de l'article 84 du Code de l'Urbanisme sur le permis de construire. Si on lit entre les lignes, on peut se dire qu'il y a 50 ans, certains de nos concitoyens ne devaient pas hésiter à s'affranchir de formalités administratives obligatoires. On aimerait croire que cela n'est plus le cas.

Informations municipales

Liste électorale

Cette année, il y a des élections régionales les 6 et 13 décembre 2015. Afin de pouvoir participer à ces élections, ceux qui ne sont pas inscrits sur la liste électorale peuvent le faire jusqu'au 30 septembre 2015.

Fermeture de la boulangerie

La boulangerie sera fermée du 21 septembre au 13 octobre 2015. Un service de pain sera assuré comme l'an dernier à la mairie. Les modalités pratiques : il faut commander et payer le pain à la mairie la veille et venir le chercher le lendemain entre 9h et 11h.

Inscriptions pour le bois

Les inscriptions se feront en septembre et en octobre en mairie.

Dates de passage et horaires du bibliobus, mediabus et musibus

24 septembre 2015, 23 novembre 2015, 1^{er} février 2016, 18 avril 2016 et 27 juin 2016. Il s'arrête tout d'abord à l'école à 11h15 puis stationne sur la place de la mairie de 11h20 à 12h.

Risque de coupures d'eau

Le **8 septembre** des employés municipaux en stage travailleront sur les recherches de fuites d'eau. Ils analyseront particulièrement la rue des Vosges et la rue de la Côte. Pour réaliser ces études ces deux rues seront temporairement fermées à la circulation. Les riverains en seront directement et personnellement informés.

Le **24 septembre** des travaux auront lieu à la station d'eau. Des coupures d'eau sont à prévoir ponctuellement sur l'ensemble du réseau.

Horaires des transports scolaires

Pour le collège de Baccarat

Jours	L M Me J V	L M J V	Me
Thiaville bas de Fagnoux	7h28	16h40	12h10
Thiaville Mairie	7h31	16h42	12h12
Collège Baccarat	7h40	16h30	12h

Pour la cité scolaire de Lunéville

Jours	L à V	L M J V	Me	Me
Thiaville Bas de Fagnoux	6h44	18h11	14h13	18h28
Thiaville Mairie	6h45	18h10	14h14	18h29
Cité scolaire	7h40	17h20	13h05	17h20

Concours des maisons fleuries

Trois maisons auraient été très bien classées, mais elles étaient hors concours car soit il s'agissait d'un conseiller municipal, soit d'un membre du jury. Ce sont les maisons de Dominique George, Nicole Colin et Michelle Izard.

Cette année, comme cela a été précisé dans le nouveau règlement, il n'y avait que deux catégories : maisons avec plantations en pleine terre ou fleurissement hors sol.

Résultats des maisons fleuries

Types de maisons Classement	Maisons avec jardins ou jardinets	Fenêtres, balcons terrasses
1 ^{er}	Mr Alain PAVOZ	Mr Sylvain BARP
2 ^{ème}	Mme Michel COUTY	Mr André CUNY
3 ^{ème}	Mr Guy FRANTZ	Mr José VERNIER
4 ^{ème}	Mr Gilbert DIVOUX	Mr Louis CHENAL
5 ^{ème}	Mr Bernard GEORGES	Mr André JACQUOT
6 ^{ème}	Mme Paulette GERBAUT	Mr Bernard PIERRAT

Une mention spéciale pour la rue de la Libération où le jury a compté le plus grand nombre de maisons fleuries : bravo à vous ! Prix spécial donc à mesdames et messieurs : Génin, Jacquel, Fontaine, Poirel (Eric), Demange (gîte), Demange (Dany)

Calendrier de la mise en œuvre du Conseil Municipal Jeunes

Les jeunes nés en 2002, 2003, 2004, 2005, 2006 vont recevoir les documents suivants :

Carte d'électeur ; Circulaire relative à l'organisation des élections ; Planning des opérations ; Fiche de déclaration de candidature ; Fiche de déclaration de tenue du bureau de vote ; Liste des électeurs ; Projet pédagogique ; Invitation à la réunion du 9 septembre.

Mercredi 9 septembre : Réunion des électeurs et leurs parents salle Bietry à 14 heures

Vendredi 11 septembre : Date limite de dépôt des candidatures en Mairie accompagnées de l'autorisation des parents et éventuellement engagement pour tenir le bureau de vote. Dernier délai pour déposer en Mairie les demandes de vote par procuration.

Entre le 11 et le 18 septembre : Etablissement de la liste des candidats et remise d'un exemplaire au domicile de chaque électeur.

Mardi 22 septembre : Désignation par tirage au sort du Président et des deux assesseurs pour tenir le bureau de vote.

Mercredi 30 septembre : Election du Conseil Municipal des Jeunes en Marie de 18 heures à 19 heures. Si un 2^{ème} tour est nécessaire, il aura lieu le mercredi 7 octobre, même lieu, même heure.

Samedi 10 octobre : A 14 heures, élection du Maire Junior et de son Adjoint,. En cas de 2^{ème} tour, l'élection aura lieu le samedi 17 octobre, même lieu, même heure.

Echo du conseil du 24 juillet 2015

Vente de 70 stères de bois en parcelle 10

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil accepte de vendre à Monsieur Jean-Michel COLIN un lot d'environ 70 stères de bois de chauffage sur la parcelle 10 au prix de 14 euros hors taxes.

Prix du bois en éclaircie de parcelles

L'Adjoint délégué à la forêt a constaté la coupe de 12 stères de bois (essence bouleau) en parcelle n°33 par un particulier. Ce fait étant verbalisable par l'ONF, car effectué sans autorisation et sans qu'un tarif ne soit prévu, le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- De facturer 10 euros hors taxes le stère de bois coupé.
- De ne délivrer l'autorisation d'enlèvement de ce bois qu'après règlement de la somme due auprès de la Trésorerie.

Tarif de location des logements communaux

Sur quatre logements que possède la commune un seul est en location. Divers travaux ayant été réalisés dans chacun d'eux, ils vont pouvoir être prochainement remis en location. Après en avoir délibéré, le Conseil fixe comme suit pour ce qui reste de l'année 2015, avec un mois de caution et avec révision au 1^{er} janvier de chaque année le tarif des trois logements que la commune souhaite mettre en location :

- Appartement 12 rue d'Alsace (côté stade Biétry). Loyer mensuel : 350 euros. Charges mensuelles : 25 euros, avec régularisation en fin d'année.
- Appartement 2 rue Pierre Pierron. Loyer mensuel : 250 euros. Charges mensuelles : 25 euros, avec régularisation en fin d'année.
- Maison du 3 rue de la Gare. Loyer mensuel : 380 euros. Charges mensuelles : 40 euros, avec régularisation en fin d'année. La durée du bail de cette maison ne pourra dépasser le 31 août 2017.

Autorisation donnée au Maire pour défendre la commune devant le Tribunal Administratif – Dossier 1501594-1

Par requête enregistrée le 26 mai 2015 au Tribunal Administratif de Nancy et reçu en Mairie le 7 juillet 2015, le Tribunal Administratif a été saisi pour « arrêté Municipal abusif » dans le cadre du vide grenier du 17 mai 2015 et la publication, dans le bulletin municipal de mai 2015, de l'intention du Maire de prendre un arrêté interdisant le stationnement des véhicules de plus de 3T500 sur l'espace public rue de la Gare. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil autorise le Maire à défendre la commune dans ce dossier.

Convocation par courriel du Conseil Municipal

A l'unanimité, le Conseil opte pour la convocation de manière dématérialisée. Désormais les membres du Conseil ne seront plus convoqués par convocation « papier » mais sous forme électronique.

Amélioration du réseau informatique à l'école

Les enseignantes rencontrent des difficultés lors de l'utilisation du matériel informatique. Après consultation de plusieurs intervenants il est constaté la nécessité de mettre en place un câblage de l'installation avec prises, boîtiers et protections. Filtrer efficacement la navigation des enfants.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil décide :

- L'achat et mise en place d'un câblage spécifique par notre atelier communal afin que l'école puisse bénéficier dès la rentrée de septembre d'un réseau informatique de qualité,
- D'autoriser le Maire à signer le devis et passer commande auprès de la société @vec Informatique pour la réalisation des travaux complémentaires et l'achat du matériel.

Nouveau contrat et nouveau photocopieur

Dès la mi-septembre le photocopieur de la Mairie sera remplacé par un photocopieur d'une nouvelle génération avec un contrat pour les consommables plus intéressants. A utilisation identique du photocopieur l'économie annuelle réalisée sera de 1.960 euros toutes taxes.

Date du prochain Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal est prévu le vendredi 18 septembre 2015 à 20h30. Il est bon de préciser :

- Que les délibérations sont affichées sur le panneau en façade de la Mairie
- Que les séances sont publiques.

Concert l'ensemble "SBRUTSCH" du vendredi 10 juillet

Les thiavillois présents et les bertrichampoises venus renforcer les effectifs n'ont pas eu à regretter leur déplacement ! Nous avons tous bénéficié d'un spectacle époustouflant de dynamisme, de diversité, de bonne humeur et surtout de très grande qualité !! Des hommes et des femmes qui nous font plaisir, mais qui manifestement aiment ce qu'ils font, qui changent de costume, de rythme, de registre, si bien que le temps passe à une vitesse extraordinaire et qu'on en redemande quand le spectacle est déjà terminé !!



Foyer Rural

Centre de loisirs



Cette année, le centre de loisirs organisé par le foyer Rural a accueilli une trentaine d'enfants et le projet pédagogique a été centré sur la nature.

La première semaine, intitulée "sport et nature" les enfants ont réalisé un herbier, ont décoré leur environnement avec des fleurs qu'ils ont réalisées et ont fait le jeudi



une sortie à Stand'park à Rambervillers. La luge d'été a particulièrement plu à certains tandis que d'autres préféraient les parcours dans les branches ! Les activités manuelles quant à elles se font essentiellement à partir de produits de récupération : l'apprentissage du recyclage commence dès l'enfance !!!!



La deuxième semaine le thème était la flore et on a vu partout pousser des "animaux" étranges dans des boîtes étonnantes

C'est cette semaine là qu'a eu lieu "la" sortie attendue des enfants : "Fraispertuis" qui se passe de commentaires tant ils apprécient tous cette journée sous le signe des sensations fortes !!

Durant la troisième semaine, c'est la faune qui était à l'honneur et là encore les réalisations ont été impressionnantes et le mercredi, les enfants sont allés à Dehainville près de Lunéville à "La

Galopade" centre équestre. Ils ont pu, toucher et surtout monter à dos de shetlands, poneys, et double poneys.

Enfin la dernière semaine a été placée sous le signe du bois qui a entraîné la construction d'arc, de nichoir etc. et la réalisation d'une magnifique maison des insectes. Pour compléter les activités sur place, la dernière sortie a eu lieu le 31 juillet à Reillon, la « Croisée Découverte » (il s'agit d'une ferme pédagogique) où les enfants étaient attendus pour faire un jouet en bois pour les plus grands et du pain pour les plus petits ; L'accueil a été parfait et les activités ont intéressé tous les enfants. Ils ont pu également découvrir différentes essences d'arbres qui existent dans la région et beaucoup d'autres choses. Au retour, nous avons pu admirer leur magnifique avion en bois et pendant le repas de fin de centre, nous avons goûté les petits pains réalisés par les petits : ils étaient excellents.

La journée s'est poursuivie par un spectacle où a été, entre autres, présenté « la danse des tongs » et amusé autant les participants que les spectateurs.

Puis un repas regroupant une cinquantaine de personnes, aussi bien des parents que des habitants du village, a clôturé un mois de juillet bien rempli et riche en activités de toutes sortes. Tout le monde s'est quitté en remerciant l'équipe d'animation qui a permis la réussite de ce centre et a séduit les parents comme les enfants par son sérieux, son dynamisme et sa cohésion. Rendez vous l'année prochaine !!



Le repas villageois

Pour la deuxième année le repas villageois a eu lieu sur la place du village en même temps que la fête foraine et le nombre de participants (90 personnes) a été en augmentation par rapport à l'an dernier (80). Chacun a amené son pique nique, mais pas seulement pour lui car le but est également de partager et de faire goûter ses spécialités et on peut vous dire qu'il y en a des bonnes !!



L'après midi tandis que les enfants faisaient un tour de manège ou s'entraînaient au stand de tir d'autres profitaient de la calèche de Véronique et Thierry qui n'ont pas ménagé leur peine, surtout par la chaleur qu'il faisait ! pour offrir un tour à tous ceux qui le désiraient, merci à eux, sans oublier Vodka et Tina, les fidèles juments qui elles aussi avaient bien chaud !

Les jeux des vallées du cristal à Flin

10 équipes ont participé aux jeux qui se sont déroulés à Flins le 23 août.

Pas de piscine cette année du fait des restrictions d'eau imposées par la Préfecture, mais de nombreux jeux d'eau cependant : que ce soit avec le « fil rouge », ou sur le parcours



« glissant ». Les jeux d'adresse ne manquaient pas non plus : jeu des « quilles humaines », ou triathlon spécial. Et, bien sûr, la culture était présente à travers des questions telles que : Qu'est-ce qu'un conchyophile ? Comment écrit-on tire-au-flanc au pluriel ? Mais aussi des questions sur la CCVC comme par exemple dans quelle commune de la CCVC n'y a-t-il pas d'église ?

Des jeux très bien organisés qui ont demandé la participation de 80 bénévoles !

Au palmarès : l'équipe de Bertrichamps, commune qui fut la première organisatrice des jeux en 2009, l'a emporté et sera chargée de la prochaine édition. Suivent à égalité de points Thiaville et Hablainville, puis Lachapelle, Flin, et à égalité Reherrey et Baccarat, puis Merviller, Glonville et Pettonville.

Des nouvelles de l'école

Travaux de rénovation

La commune a profité des vacances d'été pour effectuer des travaux devenus urgents. En effet la chaudière au fioul qui était en fin de vie a laissé place au gaz naturel. Le réseau informatique a lui aussi reçu un bon coup de jeune. Les plafonds dégradés par les appartements de l'étage supérieur sont maintenant tout neufs. Quant au tableau « vert » difficilement lisible, il va être transformé en tableau blanc!

L'année scolaire peut maintenant être appréhendée dans les meilleures conditions.

Sortie ENS (Espaces Naturels Sensibles)

Vallée de la Meurthe : 20 millimètres sous terre

Réduisez votre taille et venez découvrir ce monde minuscule situé sous vos pieds. Car dans cette petite couche du sol se trouve une vraie HLM peuplée d'habitants qui méritent d'être connus. Visite à tous les étages assurée !

- Lieu : Rdv sur le parking du sentier d'interprétation à Thiaville
- Date et heure : Dimanche 27 septembre 2015 à partir de 14:00
- Nombre de personnes : 30
- Matériel nécessaire : Vêtements et chaussures adaptés à la météo
- Public : Tout public

Foyer Rural

Section football : Prochaines rencontres à Thiaville

- Dimanche 06 septembre 2015 - 15H00 : Thiaville F.R. / Magnieres Fjep
- Dimanche 04 octobre 2015 - 15H00 : Thiaville F.R. / Cirey/vezouze Fc
- Dimanche 25 octobre 2015 - 15H00 : Thiaville F.R. / Badonviller Celles
- Dimanche 08 novembre 2015 - 14H30 : Thiaville F.R. / Laneuv. Marainv. As 2
- Dimanche 29 novembre 2015 - 14H30 : Thiaville F.R. / Einville Af

Infos Associations

Foyer Rural

Tennis de table



1^{er} tournoi Régional de tennis de Table avec le challenge Rose Marie Falque. Dimanche 6 septembre 2015 au gymnase à partir de 8h30, buffet et buvette sur place.

Plusieurs rencontres de tennis de table vont se dérouler au gymnase jusqu'à fin novembre 2015.

- L'équipe 1 rencontrera Remiremont le dimanche 4 octobre ; Vagney le dimanche 8 novembre 2015 et la Bourgonce le dimanche 29 novembre 2015.
- L'équipe 2 rencontrera Moyenmoutier le dimanche 4 octobre ; Bruyères le dimanche 8 novembre 2015 et St Michel le dimanche 29 novembre 2015.



Section football : Communiqué officiel :

Après 42 ans de bons et loyaux services au sein du club de foot de Thiaville, Mr GEORGES Gérard se retire de ses fonctions de président. Durant toutes ces années, Gérard a toujours été présent afin de s'assurer du bon fonctionnement du club ainsi que la bonne entente entre ses joueurs. Félicitations et bravo à lui pour sa passion et son dévouement. Bonheur à lui pour la suite, il restera emblématique pour notre club de football et notre village.



Dorénavant le club de foot sera présidé par Mr FLIPS Pascal demeurant à Thiaville sur Meurthe, il est soutenu par l'entraîneur du club Mr LURASHI Stéphane (ancien pensionnaire de National à Raon l'Etape).

Le nouveau bureau est le suivant :

- Mr FLIPS Pascal président ainsi que joueur
- Mr LURASCHI Stéphane vice président ainsi qu'entraîneur
- Mr KAPS Thibaut trésorier ainsi que joueur
- Mlle BLAISE Manon secrétaire
- Mlle ADLER Mélanie vice secrétaire ainsi que responsable de la buvette

Le club réintègre avec plaisir le foyer rural afin de s'unir avec les autres associations du village, pour permettre à notre club d'évoluer et de se développer. Nous sommes ambitieux, expérimentés, jeunes, dynamiques et déterminés à réussir notre projet sportif, tout cela avec le soutien du foyer rural de Thiaville ainsi que la mairie du village. L'équipe évoluera cette saison en 3ème division, après avoir clôturé la saison 2014/2015 : 1er du classement avec 0 défaite et 86 buts marqués. Nous avons aussi remporté le challenge du FC M (Football club de Mont sur Meurthe) ainsi que celui de notre club (challenge Roland CUNY). Saison très bonne sportivement !!! Les objectifs sportifs pour la saison 2015/2016 seront :

- Se positionner dans le haut du classement (4 premiers)
- Effectuer plusieurs tours en coupe de Lorraine ainsi qu'en coupe de District
- Faire naître une seconde équipe senior
- Travailler sur la possible arrivée d'une équipe de jeunes enfants au sein du club.

L'équipe dirigeante ouvre ses portes à toutes nouvelles personnes voulant intégrer le club de foot (joueurs, dirigeants, bénévoles et surtout le plus urgent un arbitre) tout cela avec l'appui des supporters. Venez nombreux nous rejoindre et nous soutenir. F.R Thiaville « section Football »

Pour info : Vous pouvez nous rencontrer au stade tous les mardis et jeudis soirs (entraînement) ainsi que les dimanches (match) et nous suivre sur les sites internet Footéo et Facebook.

Sportivement et amicalement :

Son Président ainsi que l'équipe encadrante !

Section GYMNASTIQUE

Suite aux aléas de nos corps (tendinites, mal de dos, grand âge ...) et d'un trop petit nombre d'inscrits, nous ne pouvons à ce jour proposer l'ouverture de la Gym cette année 2015-2016. Toutefois, si les 15 premiers jours de



septembre, 15 personnes s'inscrivent (auprès de Carole, secrétaire de mairie 03 83 71 41 73 ou de Dany Hypolite, responsable de la section 06 33 19 39 54), nous proposerions avec joie dès début octobre un nouveau cours avec un nouveau professeur... Carte assurance Foyer Rural 10 euros. Le prix de l'activité sera défini à la rentrée. Il était de 65 euros pour l'année passée.



Section ART LIBRE

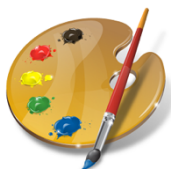
L'atelier Art Libre proposé par Dany Hypolite a fonctionné cette année, les lundis après-midi de 14 à 17 heures, 6 semaines par trimestre et par thématique.

Les moments clé ont été :

- Techniques de peinture en atelier,
- La décoration de Noël pour le village,
- Créations autour du 1^{er} avril pour le village, (Yarn Bombing = tricot urbain),
- Exposition photos cabanes, école, et cartes postales du village,
- Sortie aquarelle des vues du village.



Nous vous annonçons donc pour la rentrée de septembre, la poursuite de cet atelier proposant l'approche de techniques variées aux sujets axés sur la vie du village, ses habitants et ses activités. Nous rappelons que cet atelier peut être suivi sur une ou plusieurs thématiques. Carte assurance Foyer Rural 10 euros. L'atelier est gratuit ; toutefois, le matériel utilisé pour l'étude des techniques est à la charge du participant.



Badminton

La saison 2015-2016 débute. Les séances d'entraînement reprendront dès le jeudi 3 septembre. Les créneaux horaires restent inchangés : tous les lundis et jeudis de 18h30 à 20h00 (de septembre 2015 à juin 2016). Ces horaires ne devraient pas changer, néanmoins si les périodes devaient changer, nous vous le ferions savoir dès la mi-septembre.

Rappelons que l'activité badminton s'adresse aux adultes hommes et femmes et aussi aux adolescent(e)s. Seule obligation, prendre une licence « adhésion – assurance » au Foyer Rural de 20€ est exigée pour l'année scolaire (10€ de licence, et 10€ de participation à l'achat et à l'entretien des équipements collectifs). « Baptistes ! Préparez vos volants ! »

Dates à retenir et infos diverses

Horaire des prochaines messes

Dates	Dimanche	Samedi 18h	Dimanche 9h	Dimanche 10h30
6 septembre	23 ^{ème} dimanche ordinaire	Laronxe	Glonville	Baccarat
13 septembre	24 ^{ème} dimanche ordinaire	Vaxainville	Flin	Baccarat
20 septembre	25 ^{ème} dimanche ordinaire	Chenevières	Fontenoy	Baccarat
27 septembre	26 ^{ème} dimanche ordinaire	Azerailles	Vathiménil	Baccarat
4 octobre	Sainte Thérèse			Baccarat

11 octobre	28 ^{ème} dimanche ordinaire	Saint Clément	Brouville	Baccarat
18 octobre	29 ^{ème} dimanche ordinaire	Glonville	Laronxe	Baccarat
25 octobre	30 ^{ème} dimanche ordinaire	Flin	Reherrey	Baccarat

Les trucs de Jocelyne

APRES AVOIR PRESSE LE CITRON QUE FAIRE DE LA PEAU ?

Une moitié de citron est un excellent détartrant pour la paroi en verre de la douche. Une moitié de citron déposée dans le frigo fera office de désodorisant. Une moitié de citron dans laquelle on passe les doigts (attention aux petites écorchures, ça risque de piquer) va renforcer et faire briller les ongles. Une moitié de citron fera briller les objets en cuivre, acier ou inox sans aucun effort ! Une moitié de citron plongée dans un bol rempli d'eau pour nettoyer le micro-ondes. Il suffit de faire bouillir l'eau avec le citron dans le micro-ondes, puis de passer un coup d'éponge pour enlever toutes les saletés. Une moitié de citron dans une casserole d'eau qui bout chassera les odeurs de cuisine (notamment la friture). On peut même ajouter une branche de romarin, ça sent encore meilleur! Également un demi-citron dans mon lave-vaisselle, ça ravive l'inox

LES SAPEURS POMPIERS au sein de notre village

Si vous souhaitez en apprendre un peu plus sur nos missions et notre engagement, venez nous rencontrer le 4^{ème} dimanche de chaque mois entre 8H et 12H.

Nous sommes à la recherche de personnes motivées et intéressées pour venir renforcer notre équipe afin de garantir les secours de proximité.

Vous pourrez obtenir plus d'informations auprès de Dominique GEORGE, Chef de centre (06.84.10.23.20) ou de Nicolas HUMBERT, Adjoint au Chef de Centre (06.72.02.84.53).

Nouveau magasin au village

Depuis quelques années Alexandre SCHIER, l'amoureux de la nature et des animaux, rêvait d'étoffer son activité et voulait proposer aux habitants la vente de ses produits. C'est chose faite puisque dans quelques jours, ou quelques semaines au plus tard, son magasin fraîchement terminé situé à coté de son exploitation « les cocorettes » va ouvrir.

Il vous accueillera du lundi au vendredi de 17h30 à 19h30 ; les lundis et samedis matin de 10h à 12h.

FERME
du
PETIT PARIS

VENTE DIRECTE

PRODUITS ISSUS DE NOTRE ÉLEVAGE ET DE NOS RUCHERS

- ✓ Œufs fermiers plein air
- ✓ Miel, produits de la ruche
- ✓ Lapins fermiers sur commande
- ✓ Produits du terroir

SCHIER Alexandre
14 bis le Petit Paris
54120 THIAVILLE / MEURTHE
06 25 69 91 32
03 83 89 06 50
schier.alexandre@orange.fr

Mariages

Peggy FREDERICH et Thomas DEMMER



C'est dans une salle comble que samedi 15 août 2015 à 17h30, Vittore Pettovel, Maire, assisté de Gilles Zinutti, adjoint, a reçu les consentements de Peggy FREDERICH et de Thomas DEMMER, plombier chauffagiste. Le couple réside 5 rue d'Alsace à Thiaville sur Meurthe.

Nous leur présentons tous nos vœux de bonheur.

Céline KAMINSKI et Guillaume CUNY

Samedi 29 août à 16h00, le Maire, Vittore Pettovel, assisté de Damienne Villaume, adjointe a procédé à l'union de Céline KAMINSKI, et de Guillaume CUNY Technicien d'exploitation en eau accompagnés de leur adorable petite Zoé âgée d'un an. Le couple réside 25c rue de Fagnoux à Thiaville-sur-Meurthe.

Nous leur souhaitons nos meilleurs vœux de bonheur.



Décès

Le 4 juillet est décédé monsieur Christian Cossin à l'âge de 73 ans. Il habitait 22, rue du Général Paradis.

Le 3 août 2015 est décédé monsieur André Marcot à l'âge de 82 ans, il habitait 23, rue du Général Paradis.

A ces familles dans la peine, nous présentons nos condoléances.

Naissances

Le 15 août est née Camille Chaxel, fille de Sébastien Chaxel et de Linda Hamiche résidant au 8, rue général Paradis.

Nouveaux habitants

Le 10 juillet, Peter FELIX et Mélanie THOMAS ont emménagé au 35 bis, rue de Fagnoux.

Le 1^{er} août, Stéphane VINCENT et Laurence LEFEBVRE ont emménagé au 6, passage des vaches.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Tajine de poulet aux mirabelles

Temps de préparation : 1h30

Temps de cuisson : 40 minutes

Difficulté : Facile

Ingrédients (2 personnes):

- 2 grosses cuisses de poulet ou 4 hauts de cuisses
- 200 g de mirabelles,
- 20 g d'amandes émondées,
- 2 oignons,
- 1 petite cuillère à soupe de miel
- 1/2 cc de cannelle,
- 1/2 cc de cumin oriental (jeera),
- 15 g de beurre,
- 2 cs d'huile d'olive,
- 1 dl d'eau,
- quelques brins de coriandre fraîche,
- sel/poivre,



Préparation

Emincer finement les oignons puis les faire confire sur feu doux dans le beurre. Réserver. Laver, dénoyauter et couper les mirabelles en deux. Chauffer l'huile d'olive sur feu moyen dans votre plat à tajine (ou cocotte si vous n'avez pas de tajine) et faire revenir le poulet jusqu'à légère coloration (couvrir partiellement le tajine ou la cocotte pour éviter les éclaboussures). Verser le miel et la moitié des mirabelles, faire revenir rapidement.

Ajouter la cannelle, le cumin, le sel/poivre et la coriandre émincée. Bien mélanger puis arroser avec 1 dl d'eau. Couvrir et mijoter sur feu moyen environ 40 minutes ou jusqu'à ce que le poulet soit cuit et bien enrobé de sauce onctueuse (la sauce doit avoir largement diminué et épaissit). A la mi-cuisson ajouter le confit d'oignons.

Juste avant de servir, déposer dans le tajine le restant de mirabelles. Les laisser s'imprégner de sauce juste 1 minute histoire qu'elles se réchauffent. Vous aurez ainsi une partie des mirabelles qui seront confites et l'autre partie entière. Griller à sec les amandes émondées et disposer sur le tajine au moment de servir.

Le thiavillois vous informe

Papiers à conserver

Le délai de conservation des papiers varie selon leur nature. Il s'agit de durées minimales pendant lesquelles il est possible de faire valoir un droit ou de réclamer un paiement relatif à ce document. Comme il existe de nombreux domaines où des papiers sont à conserver, le Thiavillois se propose de vous transmettre chaque mois une rubrique indiquant combien de temps garder les documents : ce mois-ci, les documents concernant une personne décédée. Les délais de conservation des papiers continuent de s'appliquer après le décès du défunt car certains peuvent prouver des dettes ou des créances transmises aux ayants droit lors de la succession. Le versement de certaines prestations sociales après le décès du bénéficiaire peuvent faire l'objet d'une action en recouvrement auprès des ayants droit pendant 5 ans à compter du décès.

Infos pratiques

Numéros utiles

Mairie	03 83 71 41 73
Ecole	03 83 71 42 73
Samu – Urgence médicale	15
Police secours	17
Pompiers	18
Gendarmerie de BACCARAT	03 83 75 34 82
Centre anti poison	03 83 32 36 36
Astreinte pharmacie	03 83 15 17 52
Médecin de garde	0 820 33 20 20
Dépannage EDF (24h/24)	09 72 67 50 54

Ramassage des poubelles



Ordures ménagères :
Les mercredis :
2, 9, 16, 23 et 30 septembre
7, 14, 21 et 28 octobre

Eco sacs :
Les mardis :
8 et 22 septembre
6 et 20 octobre



Déchetterie de la CCVC

Zone artisanale BACCARAT / BERTRICHAMPS
54120 BACCARAT / Tél : 03 83 75 23 31
Web : <http://www.cvc54.fr/dechetterie>

Horaires d'ouverture :
Été : Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi :
de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 18h00

Rappel des déchets NON collectés :

Les pneus, l'amiante, les ordures ménagères, les éco-sacs et les bouteilles de gaz.

En plus des prestations proposées par la CCVC pour les encombrants (facturé 35€ par déplacement), la municipalité se propose d'étudier au cas par cas les demandes d'aides, pour éliminer les déchets les plus volumineux des Thiavillois. N'hésitez pas à nous contacter.

Ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h à 12h
Mardi et Vendredi: de 18h à 19h
(avec présence du Maire ou d'un adjoint)
En dehors de ces horaires la porte n'est pas toujours close...

Sorties

Cinéma de RAON : pour septembre

- du 2 au 7 : UN MOMENT D'ÉGAREMENT
- semaine du 9 : DHEEPAN
- du 16 au 21 : ANTIGANG ; FLORIDE
- du 23 au 28 : LE TRANSPORTEUR : HERITAGE

Source : <http://www.cinematheatre-raon.com/cinema/>

Cinéma de BACCARAT: pour septembre

- 4 et 5 : LES 4 FANTASTIQUES
- 11 et 12 : MISSION IMPOSSIBLE : ROGUE NATION
- 18 et 19 : UNE FAMILLE A LOUER
- le 24 : FLORIDE
- 25 et 26 : HITMAN : AGENT 47

Source : www.ville-baccarat.fr

Agenda : pour septembre

- 19 et 20 : journées européennes du patrimoine
- du 22 au 25 : bourse aux vêtements à Raon à la salle bauegard
- du 25/09 au 04/10 : Exposition « naturessence, le visible et l'invisible » de Daniel Caland à Raon à l'espace Emile Galé
- 12 et 13 : Fête du paté lorrain à Baccarat
- le 20 : 7^{ème} édition du souffle du cristal à Baccarat

Sources : www.ville-baccarat.fr ; www.raonletape.fr

Directeur de publication :

Vittore PETTOVEL

Équipe de rédaction :

Thierry BLAISE, Jean COUTY,
Isabelle LAHAYE, Frédéric THOMAS,
Sylvie THOMAS, Damienne VILLAUME

Imprimé en mairie

Ne pas jeter sur la voie publique